

PEUPLIERS

l'avenir est prometteur

La silhouette élancée du peuplier, feuillu à croissance rapide, fait partie du paysage des vallées françaises. Alors qu'il constitue 2 % de la surface forestière, le peuplier représente plus du quart de la récolte feuillue en France, faisant du pays le premier producteur européen. Après deux décennies de morosité voire de désamour liés à une chute des cours, à l'éloignement des propriétaires de leurs (petites) parcelles, à des dépérissements dus à la rouille, ou à des contraintes environnementales disproportionnées, fragilisant la pérennité de la filière, l'heure est à la relance et au renouvellement. Bonne nouvelle : de nombreux interlocuteurs et ressources sont disponibles pour accompagner les propriétaires dans une sylviculture précise et exigeante. Les populteurs peuvent compter sur une demande croissante en grumes de peuplier : pour le déroulage et la fabrication d'emballages légers ou de contreplaqués, et pour les scieries avec de belles perspectives pour le peuplier de structure.

Vents favorables pour le peuplier

Délaissé depuis une vingtaine d'années, le peuplier retrouve ses lettres de noblesse. Croissance rapide, débouchés multiples, bonne tenue face au réchauffement climatique sont autant d'arguments pour reconstituer la ressource peuplier.



Élagage de peuplier. Bernard Petit © CNPF.

La France est le premier producteur européen de peupliers (deuxième mondial après la Chine), et sa filière représente 20 000 emplois. En peuplements naturels, ils boisent spontanément les bords de cours d'eau et forêts alluviales (peupliers noirs, blancs et trembles). En peuplements plantés, ils sont issus de cultivars, c'est-à-dire de variétés obtenues par croisements puis reproduites par bouturage. Les peupleraies plantées représentent près de 2 % de la surface forestière (200 000 hectares) pour une surface moyenne de plantations de 1,25 hectare.

La crise sanitaire de la rouille à la fin des années 1990, couplée à des conditions de marchés peu favorables, à de nouvelles réglementations environnementales et à une image négative de la forêt plantée, a entraîné une forte baisse du rythme des replantations. Aujourd'hui en France, un tiers des surfaces populicoles exploitées n'est pas reboisé, et certains approvisionnements des industriels tels que le placage s'en trouvent menacés. « L'éloignement des nouveaux propriétaires forestiers de leurs parcelles induit un désintérêt pour la production de peuplier, du fait de la petite taille des parcelles », complète Éric Paillassa, responsable national au CNPF-IDF¹ pour la R&D sur le peuplier. Le peuplier offre pourtant un produit à la fois rentable et durable, et sa filière courte bénéficie à un important tissu économique rural.



Cultivé depuis 1760, le peuplier fait partie intégrante de nos écosystèmes naturels fluviaux.

Source : IGN

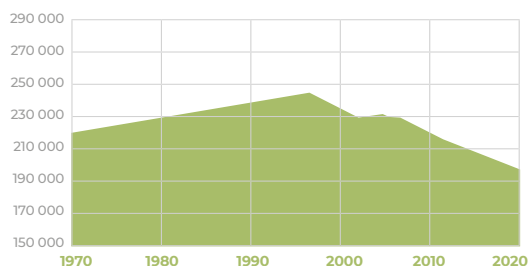
Des atouts économiques indéniables

Avec des rotations courtes – 15 à 20 ans – et un prix de vente correct (supérieur à 40 €/m³), le peuplier est une essence qui offre un excellent rendement, même sur des surfaces réduites. La peupleraie a pour vocation

¹. Institut pour le développement forestier.

Évolution des surfaces de peuplier (en hectares)

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire



la production de bois d'œuvre rapidement et de façon importante : la production moyenne est de 12 à 18 m³ par ha et par an. Les cultivars proposés, toujours plus résilients, permettent de s'adapter à chaque station et de limiter les risques sanitaires. Seuls les travaux de taille et d'élagage restent indispensables pour obtenir la meilleure valorisation. Le peuplier est la seule essence feuillue pour laquelle la densité initiale est égale à la densité de récolte.

Le bois de peuplier peut être valorisé dans sa totalité. Blanc et souple, il est facile à travailler et donc économe en énergie. Il est très apprécié des industriels du contreplaqué, dont le marché est en hausse durable, et des industries d'emballage léger en bois (cagettes, caisses à fromages, bourriches...), qui répondent aux besoins d'une consommation plus responsable. L'amélioration continue de ses qualités mécaniques ouvre de nouvelles perspectives vers une utilisation en construction. Enfin, le peuplier se recycle sous forme de paillage de panneau de particules ou bien même en bois énergie. Le peuplier s'utilise vert et ne peut être stocké, il est donc mobilisable rapidement. Si de nombreuses petites unités industrielles locales de la filière ont disparu ces dernières années face à la concurrence mondiale, l'arrivée d'acheteurs italiens et espagnols a permis de soutenir une forte activité à l'export.

“ Le bois de peuplier peut être valorisé dans sa totalité ”

Un rôle écologique important

Le peuplier est probablement l'une des seules essences à tirer profit des conditions climatiques des dernières années. Le captage du CO₂ est plus efficace en raison de sa masse foliaire qui croît très rapidement. Très bien complétés par du taillis, les milieux semi-ouverts de peupleraies abritent une multitude d'espèces animales et végétales. Si les mélanges de cultivars en plantation sont déjà pratiqués et encouragés depuis plusieurs années, quelques expérimentations montrent que le peuplier peut dans certains cas également venir compléter habilement d'autres feuillus à rotations plus longues.

Parmi les autres atouts environnementaux, on retiendra aussi la fixation des sols, la limitation des crues et l'amélioration de la qualité des eaux. Contrairement aux idées reçues, une peupleraie ne consomme pas plus d'eau qu'une prairie ou qu'une forêt de chêne. Enfin, le peuplier reste une essence idéale pour boiser des terres agricoles, pour désacidifier les sols avec une essence à croissance rapide.



Feuillage de peuplier blanc. Mireille Mouas © CNPF.

Tutos peuplier : un guide de la populiculture en vidéos

Pour produire du bois qualité qui réponde aux exigences des industriels, ne s'improvise pas populiculteur qui veut. Afin de limiter les risques d'erreurs, le Conseil national du peuplier (CNP) a réalisé 14 tutoriels techniques sur la populiculture. Ces vidéos de quelques minutes s'appuient sur de nombreux témoignages, et permettent de découvrir l'essentiel à connaître, de la préparation du sol à la plantation, jusqu'à l'entretien et la maîtrise de la végétation. Fruits d'un travail collaboratif avec Codifab et France Bois Forêt, et de plus d'un an de tournage, elles s'adressent à tous les propriétaires, populiculteurs, entrepreneurs de travaux forestiers, mais aussi aux professionnels qui veulent affiner leur connaissance en populiculture.

« On a noté un regain d'intérêt pour la populiculture ces dernières années. Les actions de communication du Conseil national du peuplier, couplées à des conditions de marchés plus favorables, l'expliquent certainement. Les nombres de plants mis en terre ont augmenté, mais on a aussi constaté un taux d'échec anormal par rapport à la moyenne. De plus, certains élagages n'étaient pas réalisés correctement. Le contenu des tutoriels doit permettre aux nouveaux populiculteurs d'assurer une production de bois de qualité, gage de la rentabilité de l'investissement », souligne Emmanuel Naudin, consultant et chargé de missions pour CNP, qui a conduit le projet.

Renouveler les peupleraies, une priorité

Le rythme des replantations de peupliers est passé de 2,3 millions de peupliers plantés par an au début des années 1990 à 530 000 plants/an en 2014. Un taux de renouvellement qui inquiète les professionnels de la transformation.



Jeune peupleraie en Champagne. Sylvain Gaudin © CNPF.

Selon le Conseil national du peuplier (CNP), qui réalise, à la demande de l'Union des industries du panneau contreplaqué (UIPP), en 2016 et 2019 une étude prospective sur l'adéquation entre la ressource peuplier disponible et les besoins des industries de transformation, en 2017 : « le rythme de replantation est devenu très insuffisant pour assurer l'approvisionnement futur des industries de transformation. Malgré une offre de bois qui reste encore supérieure à la demande, les premiers signes de tensions sur les approvisionnements dans certains bassins se font déjà sentir. Ils sont liés à une moins bonne disponibilité qualitative

« Le taux de renouvellement lissé sur deux ans se rapproche de 80 % »

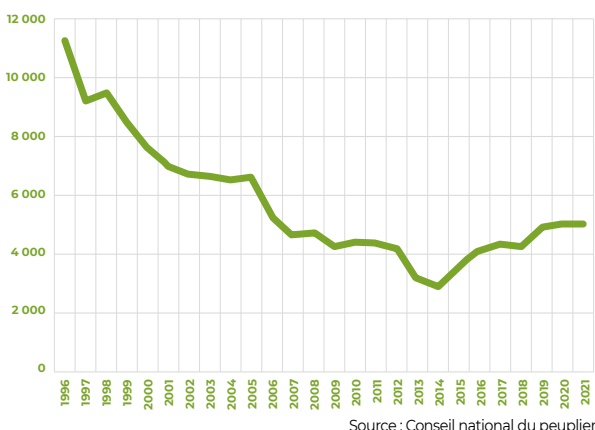
et quantitative en grumes dans les bassins proches des industries, à un flux de grumes vers l'export (Italie, Espagne), et au grand export (principalement Asie du Sud-Est, Inde). De plus, à la suite d'investissements récents, la demande en peuplier des industries françaises du

contreplaqué augmente, et cette hausse devrait se poursuivre dans les prochaines années ».

Selon le CNP, le déficit d'approvisionnement avait été pointé du doigt dès 2008, par l'Institut pour le développement forestier (CNP-IFD), lors d'une étude sur la ressource dans le Sud-Ouest. « En Pays de la Loire, des industriels comme Drouin constatent également le renouvellement insuffisant des peupleraies », indique Emmanuel Naudin, animateur de la charte Merci le peuplier et collaborateur fréquent du CNP. L'étude réalisée au niveau national en 2016 confirme les inquiétudes : « En vingt-deux ans, le manque de reboisement des peupleraies exploitées représente une perte d'au moins 41 600 ha. »

Depuis, la situation s'est un peu stabilisée, grâce à un regain d'intérêt pour l'essence et à des politiques incitatives (voir page suivante). Selon les chiffres actualisés publiés en 2022 par le CNP, le renouvellement est toujours insuffisant, mais l'écart ne se creuse plus. D'environ 3 000 hectares plantés en 2013, au creux de la vague, les surfaces plantées dépassent à nouveau les 5 000 hectares annuels. Le taux de renouvellement lissé sur deux ans se rapproche de 80 %, alors qu'il était tombé à 50 % en 2013-2014.

Évolution des surfaces plantées annuellement en peuplier



Un excellent bois de structure

Le bois de peuplier est présent dans les charpentes de manière anecdotique. Pour en répandre l'usage, un programme de standardisation a abouti à une classification pour les produits de structure en peuplier.



Une machine mobile pour le classement mécanique de peupliers.
© Fibois Hauts-de-France.

En 2018, un programme de valorisation mené par l'Institut technologique FCBA, prestataire technique, soutenu par France Bois Forêt et les régions Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand Est, baptisé « Accompagnement de la filière peuplier pour une valorisation des sciages en construction » ambitionne de servir la filière populicole en développant de nouveaux usages. « En tant qu'organisme d'études et de recherche, nous souhaitons inciter la filière à utiliser le peuplier dans le domaine de la construction, indique Didier Reuling, ingénieur FCBA. Notre étude a consisté à mettre à disposition des outils normatifs pour faciliter les usages en structure. »

Concrètement, le programme a permis de développer trois machines de classement mécanique de résistance des bois. « Le simple classement visuel utilisé jusqu'alors pour le peuplier ne donnait pas entière satisfaction, car il s'avérait dévalorisant par rapport au potentiel réel des sciages peuplier », explique-t-il. Au classement visuel, les planches testées sont souvent catégorisées C18 ou C24, ce qui correspond aux qualités nécessaires aux charpentes. Avec le classement mécanique, les planches obtiennent un classement C30, plus performant, qui correspond aux exigences des produits en lamellé-collé. « Cela prouve que le peuplier se rapproche mécaniquement des résineux. Cela n'est pas une surprise, car le peuplier s'utilise en charpente dans certaines régions. Le programme permet cependant de normaliser et de proposer un standard utile aux scieries et aux fabricants. »

Chantiers pilotes dans les Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, le travail autour du peuplier a été mis en œuvre il y a une vingtaine d'années par les professionnels de la construction bois. « La Région Hauts-de-France, partenaire du programme sur le peuplier dans la construction, souhaitait construire de plus en plus en bois. Elle s'est inscrite dans une démarche de valorisation de la ressource locale en circuit court, et souhaitait en même temps redynamiser les scieries locales en difficulté », raconte Thomas Baudot, prescripteur bois chez Fibois Hauts-de-France. « Nous avons la chance d'avoir du peuplier dans la région. Réglementairement, nous avons la possibilité de l'utiliser pour construire, mais la caractérisation n'était pas optimisée avant la possibilité de classer mécaniquement les bois. » À la suite du programme, Fibois Hauts-de-France développe son propre outil de classement mécanique, sur-remorque, qu'il met à disposition des professionnels locaux « afin d'inciter les scieurs à lancer une production en peuplier ». Si le séchage du peuplier reste plus difficile que celui des résineux, tous les produits de construction classiques se réalisent aussi en peuplier. « Il est local et son esthétique est incontournable », poursuit Thomas Baudot. Le peuplier s'affiche d'ailleurs fièrement dans plusieurs réalisations emblématiques du Nord.



Salle communale de Cheny (59). © Delphine Lermite.